

Avis au public Autorisation d'utilisation d'un drone

Le public est informé par la présente que la Direction de l'Aviation Civile
a autorisée la société

LxFly sàrl

à opérer un drone à l'endroit

Parcelle P0913568



en date du

29 septembre 2026, entre 10:00 et 15:00 heures

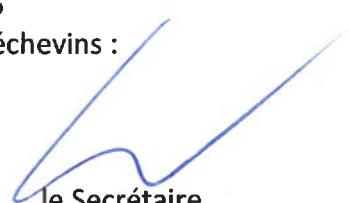
(sous réserve de conditions météorologiques favorables)

Les vols auront uniquement lieu afin d'effectuer des tests de vol.

Bous, le 23 septembre 2026
pour le Collège des bourgmestre et échevins :


le Bourgmestre




le Secrétaire